

MÉMOIRE

Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance



Les Îles-de-la-Madeleine
Communauté maritime

Déposé le 1^{er} juin 2021

1. Mise en contexte

Les Îles-de-la-Madeleine sont situées en plein cœur du golfe du Saint-Laurent, à quelque 215 km de la côte gaspésienne, 90 du Cap-Breton, 160 de Terre-Neuve et 105 de l'Île-du-Prince-Édouard. La situation géographique singulière de notre territoire renforce son identité insulaire, lui offrant un statut distinctif en regard des autres régions du Québec. Cette situation géographique particulière façonne le mode de vie des habitants, conditionne leur économie et influence l'offre de services tant publics que privés.

En 2020, la population des Îles s'élevait à 12 774 résidents. Au début des années 2010, la situation en lien avec les services de garde éducatifs sur le territoire était déjà préoccupante alors que les tendances démographiques étaient à la baisse (baisse du taux de natalité, taux migratoire négatif). Les tendances démographiques semblent maintenant s'inverser. La population âgée entre 0-5 ans s'élève à 554 enfants¹ comparativement à 514 en 2019 et 501 en 2018. Par ailleurs, au cours des dernières années, nous observons une tendance à la hausse des naissances dans les 5 dernières années pour atteindre un total de 105 naissances sur le territoire en 2020². La Communauté maritime et ses partenaires espèrent être en mesure de continuer d'influencer la tendance démographique avec la mise en place de la Stratégie d'attraction des personnes qui vise l'attraction de 100 nouveaux arrivants par année. Les efforts semblent porter ses fruits puisque la région a connu un solde migratoire positif au cours des dernières années.

Depuis quelques années, le manque de place en services de garde éducatifs fait l'objet de préoccupations au sein de la communauté. La problématique est suffisamment sérieuse pour que la Communauté maritime l'inscrive au projet de territoire – Horizon 2025³. La situation particulière des Îles-de-la-Madeleine empêche les parents de bénéficier de services offerts dans une MRC voisine. Il est impossible dans notre cas de combler le manque de places en parcourant un plus grand territoire que celui imposé par notre délimitation géographique. Ainsi, l'ensemble des partenaires mettent l'épaule à la roue pour identifier des solutions novatrices. En effet, les efforts déployés pour renverser la tendance démographique ne pourront porter ses fruits que si les conditions fondamentales d'établissement sont répondues : l'accès à des services de garde fait partie de celles-ci.

La situation actuelle sur le territoire

En 2019, il y a sur le territoire, 293 places régies incluant 130 places en installation dans deux CPE et 163 places réparties dans 31 milieux familiaux. En plus de ces places, il existe un petit nombre indéterminé de milieux familiaux non régis. À l'automne 2019, l'équipe du développement social, appuyée par les différents partenaires, réalise une étude complémentaire sur les besoins en services de garde à la petite enfance (voir annexe 1 et 2). Cette étude vise à recueillir des données relatives, d'une part, à l'offre de service de garde et, d'autre part, à l'utilisation et aux besoins des familles en matière de service de garde sur le territoire. Trois enjeux majeurs ressortent de l'étude quant à l'accessibilité des services de garde aux Îles-de-la-Madeleine : la répartition géographique des services de garde; les places offertes par rapport aux besoins du milieu; les absences et les interruptions de service.

¹ Institut de la Statistique du Québec, Population par âge et sexe, par MRC, <https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites-regionales-de-comte-mrc>

² Institut de la Statistique du Québec, Naissance, décès, accroissement naturel et mariage par MRC <https://statistique.quebec.ca/fr/document/naissances-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/naissances-deces-accroissement-naturel-et-mariages-par-mrc-quebec>

³ Projet de territoire – Horizon 2025, Action 55, page 68, https://www.muniles.ca/wp-content/uploads/Projet-de-territoire-H2025-V.2020-7_version-finale-1.pdf

La réalisation de cette étude a permis de mettre en lumière un besoin de 82 places supplémentaires à développer afin de subvenir aux besoins de la population à l'automne 2019. Un pourcentage de 88 % des enfants 0-4 ans sur le territoire avaient besoin d'une place en service de garde, soit 68 % chez les 0-12 mois et 100 % chez les plus de 12 mois⁴. De plus, l'absence de service dans le secteur de l'Est est de plus en plus préoccupante. Une mise à jour de l'étude est en cours. Malgré les projets de développement en cours ou réalisés, tout porte à croire que la région demeura avec un taux de couverture insuffisant.

Le territoire a connu plusieurs fermetures de milieux familiaux au cours de la dernière année, venant ajouter une pression supplémentaire sur les installations et les milieux familiaux en place. Ces fermetures entraînent des interruptions de service pour les familles. Lors de l'étude, 90 % des répondants avaient connu une absence de services au cours des 5 dernières années, c'est-à-dire une situation permanente où il a été impossible pour au moins un des enfants de la famille, de fréquenter un service de garde à cause d'un manque de place, jusqu'à ce qu'une place se libère. Les répercussions de l'absence ou de l'interruption de service ont un impact réel pour les familles. Stress, remise en question sur le choix de demeurer aux Îles, réduction des heures travaillées, etc.

Le CPE-BC Chez ma tante a multiplié les efforts au cours des dernières années afin de trouver des solutions aux fermetures de milieux familiaux. Malgré tous les efforts du bureau coordonnateur afin d'accréditer de nouveaux milieux familiaux, des places au permis demeurent inoccupées. Un projet de service de dépannage avait été développé afin de permettre aux parents, dont les enfants fréquentaient un milieu familial touché par une fermeture, de continuer à bénéficier d'un service de garde éducatif de qualité. Toutefois, les contraintes administratives et réglementaires du ministère de la Famille ne permettaient pas la mise en place d'un tel service.

L'Est des Îles, une situation préoccupante

Pour accentuer la problématique d'accès aux services de garde dans le secteur Est, une communauté anglophone minoritaire y est présente. Une étude du C.A.M.I.⁵ indiquait qu'il y avait 22 parents dans la communauté anglophone ayant besoin d'un service de garde dans ce secteur au printemps 2019⁶. Les deux études pointent vers une nouvelle tendance pour les parents de ce secteur qui souhaiteraient davantage recourir aux services de garde pour leurs jeunes enfants. Le secteur de l'Est étant desservi par un milieu familial, dont la personne responsable du service de garde (RSG) prévoit prendre sa retraite au cours de la prochaine année, et une maternelle jumelée 4-5 ans.

Le C.A.M.I. avait par ailleurs travaillé sur un projet de développement en collaboration avec le CPE La Ramée afin de mettre en place une installation à même la Municipalité de Grosse-Île. L'objectif était de pouvoir desservir l'Est des Îles et d'offrir un programme éducatif adapté à la communauté anglophone. Le projet aurait permis de tisser des liens entre la communauté anglophone et la communauté de Grande-Entrée située également dans l'Est des Îles. Le projet n'a toutefois pas vu le jour faute d'appel à projets ciblé qui aurait permis de déposer le projet au ministère de la Famille.

⁴ Annexe 1 - Étude complémentaire sur les besoins en service de garde à la petite enfance aux Îles-de-la-Madeleine

⁵ Council for Anglophone Magdalen Islanders

⁶ 2019 Childcare Needs Assessment, avril 2019

L'enjeu de main-d'œuvre

Avec les projets de développement en cours, le besoin en main-d'œuvre ne fait que grandir dans le secteur de la petite enfance sur le territoire. La pénurie d'éducatrices et d'éducateurs qualifiés constitue un défi de taille. Par ailleurs, un exemple bien réel au moment du dépôt de ce mémoire est celui de la Garderie les Élymes ouverte depuis début mars qui a dû fermer ses portes temporairement le 24 mai 2021, se voyant dans l'impossibilité de pourvoir certains postes à la suite de mouvement de personnel. Le groupe multiâge aura été fermé jusqu'au 1^{er} juin, cependant la fermeture se prolonge pour une durée indéterminée pour le groupe des poupons, et ce, dû à un manque de personnel. Les CPE peinent également à trouver des remplaçantes afin de permettre à leurs employés de prendre des congés.

Sachant que des besoins en main-d'œuvre étaient présents sur le territoire dans le secteur, le campus des Îles-de-la-Madeleine offre depuis l'automne 2019, l'AEC - Techniques d'éducation à l'enfance. Offerte par Groupe Collegia, cette formation d'une durée de 13 mois incluant des stages aura permis de former jusqu'à maintenant sept personnes. Trois diplômés ont été embauchés en milieu scolaire, les quatre autres ont été embauchés en installation ou à la Garderie les Élymes. Une deuxième cohorte est en cours, en collaboration avec le Cégep de Matane où sont inscrites deux personnes des Îles. Avec le projet de développement en cours du côté du CPE La Ramée, c'est près d'une vingtaine d'embauches (éducatrices et personnel de soutien) qui devra être effectuées par l'organisme dans la prochaine année. Ainsi, malgré les efforts déployés par Groupe Collegia afin de promouvoir l'AEC et augmenter le nombre d'inscriptions, le CPE La Ramée devra recruter à l'extérieur des Îles. Un défi de taille considérant la pénurie de logements qui touche actuellement le territoire et la pénurie de main-d'œuvre qui sévit également dans le milieu de la santé. D'ailleurs, on estime à 1 500 emplois à combler d'ici trois ans, plus particulièrement les emplois non spécialisés.

2. Projets de développement

La Garderie les Élymes

Cinq grands employeurs de l'archipel ont fait équipe afin de créer la Société de développement communautaire des Îles et de présenter aux instances gouvernementales un projet de garderie privée non subventionnée. Les objectifs de ce projet sont de désengorger les listes d'attente des garderies de l'archipel et d'offrir un milieu de garde à des parents qui travaillent dans des secteurs qui touchent toute la collectivité, notamment la santé, l'éducation, le transport et les services municipaux. Les partenaires des Îles-de-la-Madeleine travaillent donc à offrir des conditions gagnantes à leurs employés. La Société de développement communautaire des Îles-de-la-Madeleine a donc mis en place, Les Élymes, une garderie privée de 26 places destinées aux enfants des employés des membres fondateurs. L'ouverture de la garderie a eu lieu le 10 mars 2021.

Le CPE La Ramée

Le CPE La Ramée, détenteur d'un permis pour une installation de 60 places, mène présentement un projet de développement d'une deuxième installation de 80 places dont 10 places sont présentement occupées dans un local temporaire afin de répondre aux besoins des parents d'enfants âgés entre 0 et 18 mois depuis 2018. Le projet de développement prévoit la mise en place de trois pouponnières (30 poupons) et de groupes multiâges (50 places). Le projet initial de 32 places a été bonifié en cours de route afin d'y ajouter des places

supplémentaires. Le début de la construction de la nouvelle installation est prévu pour cet été pour une ouverture prévue au printemps 2022.

Trousse d'aide au démarrage d'un milieu familial

Considérant les places disponibles à son permis et le manque de main-d'œuvre, le CPE-BC Chez ma tante désire développer des incitatifs pour l'ouverture de nouveaux services de garde éducatifs en milieu familial reconnus sur le territoire. L'organisme souhaite développer une trousse de départ incluant des éléments de base pour l'ouverture d'un milieu familial et ainsi inciter des personnes à faire le saut.

Mise en place d'une halte-garderie dans l'Est des Îles

En collaboration avec C.A.M.I., l'École des langues et des sports ouvrira deux haltes-garderies dans le secteur Est des Îles afin de répondre aux besoins des parents pendant la période de la pêche. La halte-garderie de Grosse-Île opérera d'ailleurs sur une base annuelle. En fonction depuis la mi-avril, les jeunes de 0 à 5 ans pourront faire l'apprentissage d'une langue seconde tout en se familiarisant avec l'activité physique, au cœur de la mission de l'École. Pour les 14 semaines entourant la saison de pêche, les deux services affichent complet, témoignant du besoin criant⁷.

3. Recommandations de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

À la lueur de la mise en contexte, voici les recommandations de la Communauté maritime afin de favoriser l'égalité des chances pour que chaque enfant développe son plein potentiel en fréquentant un service de garde éducatif de qualité et qui répond à ses besoins.

Recommandation 1 : Dépôt des projets en continu pour l'ajout de place ou création de nouvelles installations

Abolition des appels de projets ponctuels pour permettre le dépôt de projet à n'importe quel moment, au même titre que l'attribution de places non subventionnées.

Recommandation 2 : Accélérer les processus de traitement des projets

Réduire les étapes administratives requises pour l'aménagement ou la construction de nouveaux CPE pour une ouverture plus rapide de place sur le territoire.

Recommandation 3 : Valoriser les emplois en lien avec la petite enfance

Avec l'actuelle pénurie de main-d'œuvre, promouvoir davantage les mesures financières mises en place par le ministère de la Famille afin de favoriser l'augmentation et la qualification de la main-d'œuvre.

⁷ CFIM, Deux haltes-garderies ouvriront dans l'est des Îles pendant la saison de la pêche, <https://cfim.ca/deux-haltes-garderies-ouvriront-dans-est-des-iles-pendant-la-saison-de-la-peche/>

Recommandation 4 : Mettre en place des solutions pour contrer la précarité des milieux familiaux

Offrir un cadre financier rendant attractif l'offre en milieu familial. Mettre en place des structures externes afin de faciliter la prise de vacances et de congés pour les RSG. Favoriser la formation en milieu de travail. Bref, des conditions qui permettraient de stabiliser les milieux familiaux existants et de recruter de nouvelles RSG.

Recommandation 5 : Service de dépannage en milieux familiaux et (ou) CPE

Permettre la création de places temporaires en installation afin de pallier la fermeture temporaire d'une RSG dans les régions se retrouvant en déficit de places disponibles. Ce service permettrait aux enfants de continuer de fréquenter un service de garde éducatif de qualité et permettrait de répondre aux fermetures temporaires et imprévisibles des services de garde en milieux familiaux.

Recommandation 6 : Flexibilité dans l'attribution et la répartition des places (RSG vs CPE)

Permettre plus de souplesse administrative dans le cas d'enfants inscrits en milieu familial qui subissent une rupture de service (fermeture temporaire ou permanente de son service de garde éducatif) ou encore qui n'a pas accès à une place en SGEE afin de lui permettre d'en fréquenter un temporairement.